

# VIVRE SES ÉTUDES À FONTAINES

## Un contrat clair

L'ambition de l'équipe éducative est claire : accompagner chaque jeune en formation pour assurer sa réussite scolaire, mais aussi sociale et professionnelle. Les résultats aux examens obtenus depuis de nombreuses années (93% de réussite tous diplômes confondus) constituent pour l'établissement les réponses à cette ambition.

Pour y parvenir, cela nécessite un contrat clair :

### - Le lycée s'engage

- à fournir un cadre de travail propice aux élèves,
- à accompagner le jeune dans son projet de formation, voire d'insertion professionnelle,
- à assurer un suivi personnalisé permettant de surmonter les difficultés,
- à développer une pédagogie active, intégrant la dimension culturelle, l'éducation à l'éco-citoyenneté, l'ouverture sur le monde.

### - Le jeune doit s'engager

- à respecter le règlement intérieur, notamment le respect des personnes, de soi-même et des biens,
- à s'investir dans sa formation,
- à fournir un travail régulier, que ce soit individuel ou en groupe.

## Un cadre de travail

L'établissement propose un service complet de restauration, valorisant les produits locaux dont certains de l'exploitation agricole, et un service d'hébergement :

- internat en chambre de 1 à 6 lits pour les lycéens et apprentis,
- studio dans les 3 résidences étudiantes sur le site pour les étudiants et apprentis en BTSA.

Par ailleurs, la présence de l'exploitation agricole avec ses nombreux ateliers d'élevage (bovin lait, bovin viande, volailles fermières, rucher) constitue un atout considérable permettant aux jeunes une sensibilisation et une formation technologique et professionnelle performante.

L'accès à l'établissement est facilité, avec les navettes spécifiques mises en place pour assurer le transport les lundis et vendredis aux gares SNCF de Chagny et Chalon-sur-Saône. Par ailleurs, le lycée se situe au terminus de la ligne C du réseau de bus urbains (Zoom) du Grand Chalon.

## Un rythme de vie

Les cours débutent le lundi matin à 9h30 et se terminent le vendredi à 17h00. Le mercredi après-midi est consacré, selon les classes, aux enseignements facultatifs<sup>(1)</sup>, aux nombreuses activités mises en place par l'Association des élèves, aux activités sportives dans le cadre de l'UNSS.

Outre le face à face traditionnel en salle de classe, la pédagogie développée par les différentes équipes éducatives s'appuie sur :

- de nombreuses visites d'entreprises et d'organismes, la réalisation de séjours d'activités et voyages d'études, la réalisation de stages collectifs et stages en entreprise ;
- la réalisation de séquences pluridisciplinaires où différents enseignants interviennent ensemble sur une thématique donnée ;
- l'utilisation de l'exploitation agricole, mais aussi des 140 ha de surface du site, permettant d'appréhender les activités agricoles, mais aussi la biodiversité, les problématiques environnementales et de gestion des espaces ;
- la participation à de nombreuses manifestations extérieures, qu'elles soient culturelles, sportives ou professionnelles.

(1) Enseignements facultatifs proposés, selon les classes :

- hippologie/équitation
- pratiques physiques et sportives
- pratiques sociales et culturelles
- pratiques professionnelles

## Autres informations

- Pour s'inscrire au lycée, il suffit de respecter la procédure académique en vigueur quelle que soit l'origine géographique. Il n'y a pas de carte scolaire, donc pas de dérogation à demander.

- Le lycée étant un établissement public, des aides sont accordées selon la situation : bourses, fonds social lycéen, aides au transport

- Langues étudiées au lycée (LV1 ou LV2) : Anglais, Allemand et Espagnol

*Possibilité d'autres langues via l'enseignement par correspondance (italien...)*